

Avis public

Montréal-Nord

Montréal 

AVIS DE PROMULGATION

Avis public est, par la présente, donné que le Règlement sur les parcs, bassins d'eau et les édifices municipaux (RGCA05-10-0018-1) et le Règlement (RGCA07-10-0014-1) modifiant le Règlement sur les collectes sélectives (RGCA07-10-0014-1) ont été adoptés par le conseil d'arrondissement à la séance du 10 mai 2011.

Les règlements sont maintenant déposés au bureau de la secrétaire d'arrondissement où ils peuvent être vus.

Ces règlements entrent en vigueur immédiatement.

DONNÉ À MONTRÉAL,

Arrondissement de Montréal-Nord,
ce 17 mai 2011.

Marie Marthe Papineau, avocate,
Secrétaire d'arrondissement